

VOUS ETES DEMANDEUR / COMMENT OUVRIR VOTRE COMPTE ?

ETAPE 1

Rejoindre le site <https://dali.arcep.fr>

Puis cliquer sur Réseaux PMR / SURF



Ou directement sur : https://pmr.anfr.fr/spweb4_anfr/

ETAPE 2

FR EN OUVRIRE UNE SESSION CRÉER MON COMPTE

Je gère mes autorisations d'utilisation de fréquences ou celles de mon organisme (Titulaire).
Je fais des demandes d'autorisation pour le compte de mes clients (Mandataire)

2

1 Cliquer sur « CREER MON COMPTE »

Sélectionner votre rôle : Mandataire

Bienvenue sur SURF

La plateforme SURF (Système Unifié de Référencement des Fréquences), gérée par l'ANFR, a pour objectif de simplifier la gestion des fréquences. Cet outil, qui a vocation à être accessible par l'ensemble des gestionnaires ou utilisateurs de fréquences, permet de gérer les demandes :

- d'autorisations d'utilisation de fréquences,
- d'accord ou d'avis d'implantation de stations radioélectriques et d'enregistrement des assignations en vue de leur protection nationale et internationale.

A ce jour, la plateforme SURF vous permet de saisir en ligne toute demande relative aux autorisations d'utilisation de fréquences assignées pour un réseau mobile professionnel (PMR/service mobile).

Pour utiliser SURF, veuillez d'abord créer un compte à partir du menu « Créer mon compte ». Il peut être de type Titulaire (pour gérer les autorisations d'utilisation de fréquences de votre organisme ou pour vous-même) ou Mandataire (si vous êtes une entreprise qui gère les fréquences pour le compte

ETAPE 3

Création compte Mandataire

Compte

Pièces jointes

Récupérer mot de passe

Champs obligatoires

Pseudo *

Mot de passe *

Nom *

Adresse mèl *

Téléphone *

Confirmer le pseudo *

Confirmation du mot de passe *

Prénom *

Confirmation du mèl *

Raison sociale

Code anti robots

Recopier le code anti robots *

!rsnhf

Si vous n'arrivez pas à lire le code, cliquez ici.

Annuler Suivant

Remplir les Champs et recopier le code anti robot

ETAPE 4

Création compte Mandataire

Compte

Pièces jointes

Récapitulatif

Pièces jointes

Ajouter pièce jointe

Glissez-déposez un fichier ou Parcourir.

La taille maximale autorisée est de 9,5 Mo.

Afficher 10 éléments

Rechercher :

Description	Nom de fichier	Taille	Date
Aucune donnée disponible dans le tableau			

Affichage de l'élément 0 à 0 sur 0 élément

Précédent Suivant

Précédent Annuler Soumettre

Vous pouvez le cas échéant rajouter des pièces jointes (CNI, Passeport ou mandat du Titulaire, etc...)

ETAPE 5

Création compte Mandataire

Compte

Pièces jointes

Récapitulatif

Récapitulatif

Tout afficher

Télécharger en PDF

Compte

Pièces jointes

Modifier

Modifier

Précédent Annuler Soumettre

Il vous reste à soumettre votre inscription.

Votre inscription est achevée, un accusé-réception vous est adressé par voie électronique.

- Cette demande d'inscription doit être validée par l'Anfr qui vous adressera la validation par voie électronique.
- Hors système, vous aurez à communiquer au Titulaire pour lequel vous souhaitez gérer ses réseaux :
 - votre identifiant ;
 - votre adresse mél ;
 - votre nom, votre prénom ;
 - ainsi que votre numéro de téléphone.
- Le titulaire aura à valider dans SURF votre mandat activant ainsi votre compte « Demandeur ».

Vous pourrez alors effectuer en son nom toutes les démarches dématérialisées concernant la gestion des autorisations d'utilisation de fréquences que l'Agence nationale des fréquences réalise sous convention de l'Arcep.

Si vous rencontrez une quelconque difficulté, vous pouvez nous adresser un mel à : pmr@anfr.fr